

J'ai créé mon entreprise Prêt pour un nouveau départ

Stéphanie Allançon a déjà un beau CV à 32 ans. En mai dernier, elle s'est lancée dans une nouvelle aventure professionnelle, en devenant courtier en prêt immobilier à Colmar.

Pourquoi avoir voulu changer d'orientation professionnelle ?

J'avais envie de monter ma propre entreprise. Le déclic a été la venue de mon enfant. Il a été la source de ma motivation. Mais cela n'a pas été facile. S'occuper d'un enfant en bas âge tout en gérant son activité professionnelle n'est pas facile tous les jours. Il faut se battre.

Le passage du statut de salarié à celui de chef d'entreprise n'est pas toujours évident.

Oh oui. Mais c'était important pour moi. Quand on est salarié, on sait à peu près où l'on va. Pour mon épanouissement personnel, je voulais tenter quelque chose. Pour ne pas regretter plus tard. Et quand on bosse pour soi, on est vraiment maître de son avenir.

Le tuyau

« Je pense qu'il est intéressant de contacter Françoise Arena de la plateforme d'initiative locale à la Chambre de commerce et d'industrie de Colmar (03.89.20.21.12.). Moi, je l'ai rencontrée trop tard. J'aurais pu apprendre qu'il existe un organisme de cautionnement en cas de prêt. Cela m'aurait bien arrangé. J'ai aussi adhéré à l'association "Les femmes chefs d'entreprises" où j'ai pu rencontrer des personnes au parcours et expériences différents. La présidente de cette association est Isabelle Litschy (03.89.41.88.99.) »



Stéphanie Allançon a ouvert son entreprise en mai dernier.

Photo Denis Sollier

Qui vous a aidée et conseillée à monter votre projet ?

J'ai la chance d'avoir autour de moi plusieurs personnes de ma famille qui dirigent des entreprises. Mon oncle, par exemple, m'a bien fait prendre conscience de la prise de risque. Car on ne se rend pas toujours compte des conséquences qui découlent de la création d'une entreprise. Le choix du statut entraîne des systèmes d'imposi-

tion très différents, des modes de rémunération spécifiques... Il ne faut pas oublier que l'emprunt nécessaire pour se lancer (NDLR : Stéphanie Allançon a investi 48 000 € dans son projet. Cela comprend l'installation et le droit d'entrée à la franchise "Broker France") vous engage personnellement. Au niveau des ressources financières, on ne sait pas trop où l'on va. Donc rien n'est gagné, chaque jour est un nouveau défi.

En perdant son statut de salarié, beaucoup de choses changent...

Je ne dépend plus de la Sécurité sociale. Je cotise à ma propre caisse de protection sociale. Je ne bénéficie plus du régime local. Il me faut donc une bonne complémentaire. Je dois aussi cotiser à ma propre caisse de retraite.

Comment vous êtes-vous retrouvée courtier en prêt immobilier ?

Au départ, je m'orientais vers un projet d'ouverture d'une boutique haut de gamme pour bébés. Mais à Colmar, les pas de porte sont inabornables. Au vu de mon prévisionnel, pour m'en sortir, il aurait fallu que j'en vende des petites bavettes ! Mais, c'est en cherchant à financer ce projet que j'ai rencontré Raoul Grandhomme, le fondateur de la franchise de courtage en crédit immobilier Broker France. Il m'a proposé de faire son métier.

Tout s'apprend

C'est un domaine que vous ne connaissiez vraiment pas ?

Je n'avais aucune notion en finance et banque. Mais tout s'apprend. Pendant un an, j'ai

fait des allers-retours sur Bordeaux, siège de Broker France, pour me former aux produits de toutes les banques. Cette formation est comprise dans le coût de la franchise.

Qu'est ce qui vous plaît dans votre nouveau métier ?

Le côté relationnel. Je travaille avec de multiples interlocuteurs : banques, agents immobiliers...

Et, je trouve très valorisant de pouvoir trouver des solutions pour financer le bien d'une vie pour une famille.

Dans le cadre du montage du projet, on vit des moments intenses avec les clients qui vous disent presque tout sur eux. Il y a une vraie relation de confiance qui s'installe. Le côté technique du métier est intéressant quand il s'agit de donner des conseils sur de la défiscalisation ou du placement.

Propos recueillis par Patrice Barrère

Se renseigner

Stéphanie Allançon Broker France au 44, avenue de la République à Colmar. Tél. : 03.89.21.63.50. Mél. : colmar@brokerfrance.com

Bio

- BTS tourisme à Colmar
- Assistante publicitaire au journal *L'Alsace* à Colmar
- Chef de publicité au journal *L'Alsace* à Guebwiller
- Assistante publicité chez « Mobilier européen » pour l'enseigne des meubles Atlas
- Responsable communication au niveau national pour l'enseigne Atlas

Formation

Micro entreprise dans le domaine artistique

Le Conseil départemental pour la musique et la culture — Haute-Alsace (CDMC) et la fédération Hiéro Colmar se sont associés pour organiser un stage de formation musicales actuelles au cours du premier semestre de l'année 2007. Cette formation comprend plusieurs modules, le premier aura lieu le 29 janvier prochain, le dernier le 30 avril.

Les organisateurs ont voulu répondre à l'attente des musiciens et de leur entourage en abordant plusieurs thématiques de la vie artistique : administration, législation, environnement socioprofessionnel, histoire des musiques actuelles, multimédia, aspects techniques, fonctionnement des voisins allemands.

Pour plus de renseignement, contacter : Jean-Luc Wertenschlag au 06.08.61.30.23.

Gérer une activité secondaire en toute simplicité

Programme détaillé du stage : la micro entreprise, intervenant : Dominique Wadel, directeur de l'agence Vecteur à Mulhouse. « Spécialiste reconnu de la création d'entreprise, il a accompagné des centaines de porteurs de projet à l'occurrence de leurs démarrages. Acteur engagé qui donne envie d'entreprendre et fait disparaître les obstacles qui se dressent sur la route du créateur d'activité. »

Objectifs et contenu : comment gérer une activité secondaire en toute légalité et surtout en toute simplicité, les avantages de la micro entreprise, les démarches administratives pour la création, la tenue des documents et le suivi des activités.

Y participer

Calendrier : lundi 29 janvier de 9 h 30 à 12 h 30. Lieu : CDMC aux Dominicains — Guebwiller.

Tarifs : 5 € (les frais d'inscription peuvent être pris en charge par l'employeur).

Programme consultable en ligne à l'adresse :

http://www.cdmc68.com/plan_formation/plan_formation.htm#11

Brochure à télécharger au format pdf à l'adresse suivante : <http://hierocolmar.free.fr/pro/programme-stage-cdmc.pdf>

Fiche d'inscription à retourner au CDMC : à télécharger à l'adresse <http://hierocolmar.free.fr/pro/inscription-stage-cdmc.pdf>

Fédération Hiéro Colmar, 7 rue de la Lauch à Colmar. Tél. : 03.89.41.01.81 ; Fax. : 03.89.41.19.16 ; Email :

Associations Marcher ou slalomer avec les Amis de la Nature

Les Amis de la Nature, section Colmar ont déjà établi leur programme de début d'année. Ils préparent notamment leur randonnée itinérante de l'été 2007, une sortie dans les Vosges, du 16 au 21 juillet. Une première rencontre préparatoire est prévue le mardi 9 janvier 2007 à 20 h au Natala. Seront en autres points abordés, l'organisation de la sortie, les refuges à retenir, le choix de l'itinéraire. Tous les membres intéressés y sont cordialement attendus. Plus d'informations auprès de Roby au 03.89.80.13.70.

Sorties hivernales

Ils prévoient aussi des sorties hivernales.

• Week-end de détente raquettes au Schnepfenried les 13 et 14 janvier. Ce rendez-vous pour petits et grands, spécialistes ou simples amateurs est fixé le samedi à 14 h 30 au refuge ou sur le parking supérieur en cas de forte neige pour un départ à 15 h.

Le samedi après-midi sera

consacré à un petit dégrasage ouvert à tous. Selon le cas il pourra y avoir deux groupes de niveau.

Il suffit de s'équiper chaudement et de prévoir de bonnes chaussures et des bâtons de ski.

Le samedi soir un repas pourra être pris en commun au refuge et prévoir pour le dimanche midi un panier pique-nique à prendre au refuge si le temps est capricieux.

Le lendemain dimanche, marche raquettes un peu plus longue d'environ trois heures voire un peu plus si le temps est au beau fixe.

La formule est très souple pour permettre à un maximum de monde de venir. Soit tout le week-end, soit que le dimanche... soit...

Pour la bonne organisation, s'inscrire dès à présent auprès de Roby (03.89.80.13.70) ou de Christian (03.89.27.17.28), au plus tard pour le 7 janvier.

• Rencontre départementale d'hiver des 27 et 28 janvier pro-



Un slalom à ski est au programme des Amis de la nature, les 27 et 28 janvier. Photo Archives Mathieu Lerch

chains organisée par Les Amis de la Nature du Val d'Orbey.

Cette compétition de slalom de ski connaît toujours un grand succès et permet aux membres

de toutes les sections AN du département de se rencontrer pour une amicale compétition.

Programme du samedi : à partir de 15 h, accueil dans le cha-

let ANVO pour la répartition dans les chambres et la remise des documents au responsable de chaque section.

S'il y a trop de neige, possibilité de laisser les voitures sur le parking du Lac Noir et de monter à pied au refuge. De 16 h à 16 h 30 remise des dossards à chaque responsable de section.

À 18 h rendez-vous au Lac Blanc pour la course et désignation de deux contrôleurs de porte par section. À 21 h repas pris en commun au Refuge ANVO au prix de 4 € pour un adulte et de 3 € pour tout jeune de moins de 16 ans.

Programme du dimanche : petit déjeuner buffet, départ de la sortie raquettes à 9 h 30, remise des prix à 12 h, déjeuner en commun à 13 h au prix de 6 € par adulte et de 5 € pour les jeunes de moins de 16 ans.

Date limite d'inscription pour les membres de la section de Colmar auprès de Guy (Tél. : 03.89.23.38.06) pour le jeudi 11 janvier au plus tard.

Académie d'Alsace La recherche généalogique en Haute-Alsace, hier, aujourd'hui et demain

L'Académie d'Alsace tiendra une séance publique d'hiver le dimanche 28 janvier à 9 h 30 à l'Hôtel du Département (100, avenue d'Alsace) à Colmar sur le thème « La recherche généalogique en Haute-Alsace, hier, aujourd'hui et demain ».

Le programme

À 9 h 30, allocutions de bienvenue de Charles Buttner, président du conseil général du Haut-Rhin, et de Bernard Pierrat, président de l'Académie d'Alsace.

À 9 h 45, conférence d'André Ganter, président du Centre départemental d'histoire des familles « La recherche généalogique en Haute-Alsace, hier, aujourd'hui et demain ».

À 11 h 15, débat. À 11 h 45, réception offerte par le conseil général du Haut-Rhin ; à 12 h 30, départ pour le restaurant Bartholdi de Colmar (place de l'École).